

4.2 Temps partiel

En 2021, 4,3 millions de salariés sont à temps partiel dans leur emploi principal en France hors Mayotte, soit 18,1 % des salariés hors apprentis. Cette proportion a modérément progressé entre 2002 et 2014 (+ 2,3 points) avant de se replier depuis lors (- 2,1 points) ► **figure 1**. Dans les années 1980 et 1990, elle avait beaucoup augmenté, parallèlement à la hausse du chômage et sous l'effet des politiques publiques incitant financièrement les entreprises à embaucher des salariés à temps partiel. Puis cet essor s'était interrompu, en raison notamment de la suppression des incitations et dans le contexte de la généralisation de la réduction collective du temps de travail.

La population à temps partiel est à 79,3 % féminine. En 2021, 28,1 % des femmes et 7,6 % des hommes occupent un emploi à temps partiel ► **figure 2**. Cependant, depuis le début des années 2000, le temps partiel masculin a progressé tendanciellement, alors que celui des femmes a peu fluctué avant de baisser nettement depuis 2014.

Pour les femmes, la propension au temps partiel augmente avec le nombre d'enfants. Ainsi, en 2021, 40,6 % des femmes salariées ayant au moins trois enfants à charge travaillent à temps partiel.

Le temps partiel est plus fréquent pour les salariés les plus âgés et les plus jeunes. En 2021, 19,9 % des salariés de 50 à 64 ans et 26,7 % des 15-24 ans occupent un emploi à temps partiel ► **figure 3**. Les catégories socioprofessionnelles les plus concernées par le temps partiel sont les plus féminines. Ainsi, parmi les employés, qui comptent 76,9 % de femmes, la proportion de salariés à temps partiel est de 31,9 %.

Dans le secteur tertiaire, 20,6 % des emplois salariés sont à temps partiel, contre 5,0 % dans la construction et 6,0 % dans l'industrie. Ce type d'emploi est notamment le plus fréquent dans les activités de nettoyage, l'hébergement-restauration, l'éducation, la santé et l'action sociale.

En 2021, la **durée habituelle hebdomadaire** du travail est de 23,4 heures pour les salariés à temps partiel, soit 39,8 % de moins que pour les salariés à temps complet. Cette durée est en moyenne un peu plus longue pour les femmes (23,7 heures, contre 22,4 heures pour les hommes). Les salariés les plus jeunes sont surreprésentés parmi les temps partiels de moins de 15 heures. Parmi les salariés à temps partiel, 57,4 % des ouvriers, contre 37,1 % des cadres, déclarent travailler habituellement moins de 24 heures par semaine.

Travailler à temps partiel peut relever d'une contrainte liée à l'emploi occupé : en 2021, près de trois salariés à temps partiel sur dix le sont parce qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi à temps complet (27,2 % pour les femmes et 31,8 % pour les hommes) ► **figure 4**. Cette contrainte concerne moins les seniors (27,1 %) que les jeunes (37,3 %). Les autres raisons du temps partiel mises en avant diffèrent fortement selon le sexe. Les femmes invoquent davantage des raisons d'ordre familial pour s'occuper d'enfants ou de proches (28,6 %, contre 6,4 % des hommes), tandis que les hommes indiquent davantage que les femmes l'exercice d'une activité complémentaire (15,2 % contre 9,2 %) ou la poursuite d'études ou de formation (10,8 % contre 4,9 %). ●

► Avertissement

En 2021, l'enquête Emploi a fait l'objet d'une refonte importante. Un travail de réropolation a rendu comparables les chiffres de 2021 à ceux des années précédentes dans cette fiche, mais pas à ceux des éditions précédentes. Voir aussi *Sources*.

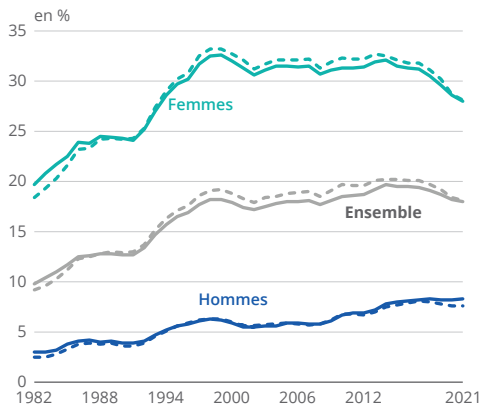
► Définition

Durée habituelle hebdomadaire : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « Quelles sont les conditions d'emploi des salariés à temps partiel ? », *Dares Analyses* n° 025, août 2020.
- « Depuis 1975, le temps de travail annuel a baissé de 350 heures, mais avec des horaires moins réguliers et plus contrôlés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019.

► 1. Part du temps partiel dans l'emploi de 1982 à 2021



Lecture : hors apprentis, 18,1 % des salariés travaillent à temps partiel dans leur emploi principal en 2021.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié (hors apprentis pour les séries en pointillés).

Source : Insee, enquête Emploi 2021, séries longues sur le marché du travail.

► 2. Part du temps partiel selon le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune en 2021

	en %	
	Femmes	Hommes
Sans enfant	24,6	8,7
Sans enfant à charge	28,6	10,2
Un enfant à charge	27,1	5,9
De moins de 3 ans	25,1	3,9
De 3 à 5 ans	24,8	5,5
De 6 à 17 ans	28,0	6,6
Deux enfants à charge	33,1	5,0
Le plus jeune a moins de 3 ans	34,2	5,4
Le plus jeune a de 3 à 5 ans	34,8	3,6
Le plus jeune a de 6 à 17 ans	32,1	5,4
Trois enfants ou plus à charge	40,6	6,9
Le plus jeune a moins de 3 ans	39,7	8,3
Le plus jeune a de 3 à 5 ans	40,3	5,9
Le plus jeune a de 6 à 17 ans	41,3	6,4
Ensemble	28,1	7,6

Note : pour les enfants à charge, sont comptabilisés dans le ménage les individus de moins de 18 ans à la fin de la semaine de référence n'étant pas en couple et n'ayant pas d'enfants.

Lecture : en 2021, 24,6 % des femmes salariées (hors apprentis) sans enfant travaillent à temps partiel.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié, hors apprentis.

Source : Insee, enquête Emploi 2021.

► 3. Profil des salariés à temps partiel en 2021

	Proportion de salariés à temps partiel	Part dans l'emploi à temps partiel	Part dans l'emploi salarié total	Durée hebdomadaire habituelle			
				Moins de 15 heures	De 15 à 23 heures	De 24 à 29 heures	30 heures ou plus
Femmes	28,1	79,3	50,9	16,3	24,4	26,2	33,0
Hommes	7,6	20,7	49,1	18,7	32,7	22,8	25,9
Moins de 25 ans	26,7	11,8	8,0	30,6	24,4	21,3	23,7
50-64 ans	19,9	33,0	30,0	18,0	31,0	23,1	27,9
Cadres	9,3	11,6	22,4	12,1	25,0	15,0	48,0
Professions intermédiaires	14,3	20,8	26,3	11,6	23,9	25,6	38,9
Employés	31,9	53,0	29,9	18,4	25,0	28,7	27,9
Ouvriers	12,4	14,7	21,4	22,6	34,8	22,8	19,8
Ensemble	18,1	100,0	100,0	16,8	26,1	25,5	31,5

Lecture : hors apprentis, en 2021, 28,1 % des femmes salariées sont à temps partiel ; elles représentent 79,3 % des salariés à temps partiel ; 16,3 % des salariées à temps partiel travaillent moins de 15 heures par semaine.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié, hors apprentis.

Source : Insee, enquête Emploi 2021.

► 4. Raisons principales du temps partiel déclarées par les salariés en 2021

	Femmes		Hommes		Moins de 25 ans	50-64 ans	Ensemble
N'a pas trouvé d'emploi à temps complet	27,2	31,8	37,3	27,1			28,2
Exerce une activité complémentaire / disposer d'un revenu d'appoint	9,2	15,2	8,0	12,8			10,4
Exerce une autre activité professionnelle	5,9	7,5	2,4	8,0			6,2
Pour disposer d'un revenu d'appoint (en plus des études, retraite, etc.)	3,3	7,7	5,6	4,8			4,2
Pour s'occuper de ses enfants ou d'un proche	28,6	6,4	1,7	8,2			24,0
Pour raison de santé ou de handicap	9,2	12,6	0,6	17,9			9,9
Pour suivre des études ou une formation	4,9	10,8	42,0	0,2			6,1
Pour avoir du temps libre	15,9	12,4	5,0	26,6			15,2
Pour une autre raison	4,9	10,8	5,5	7,2			6,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0			100,0

Lecture : hors apprentis, en 2021, 28,2 % des salariés à temps partiel déclarent l'être principalement parce qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi à temps complet.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié à temps partiel, hors apprentis.

Source : Insee, enquête Emploi 2021.